

## Document d'information

### L'OACI ET LE CANADA

#### Historique

- L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui a son siège à Montréal depuis 1947, est une institution spécialisée des Nations Unies. Elle a été créée à Chicago le 7 décembre 1944, en vertu de la Convention relative à l'aviation civile internationale.

#### Activités

- L'OACI a pour mandat de promouvoir le développement sûr et ordonné de la navigation aérienne, du transport aérien et de la sécurité de l'aviation.
- Le Canada joue un rôle actif dans les assemblées triennales de l'OACI, au cours desquelles ont été adoptées des initiatives en matière de sécurité de l'aviation, dont notamment le concept de planification stratégique globale; la coordination civile et militaire; les restrictions concernant l'usage du tabac sur les vols internationaux, pratique qui sera complètement interdite d'ici 1996; et l'harmonisation des règles internationales de l'aviation.

#### Rôle du Canada

- Le Canada est membre fondateur de l'OACI, et l'un des 183 États contractants.
- Le représentant du Canada à l'OACI fait partie du Conseil de l'OACI, dont il est présentement le premier vice-président. Le Conseil est l'organe directeur de l'Organisation.
- Le Canada a été élu membre du Conseil parce qu'il figure parmi les «États les plus importants en matière de transport aérien».
- Le Canada est membre de tous les comités permanents de l'Organisation, et il fait actuellement partie du groupe de travail spécial de l'OACI pour la mise en oeuvre des systèmes de communications, de navigation, de surveillance et de gestion du trafic aérien (CNS/ATM). Ces systèmes appliquent aux services de trafic aérien la haute technologie des satellites, des ordinateurs, des liaisons de données et de l'avionique.
- Outre la responsabilité souveraine qu'il exerce sur son propre espace aérien, le Canada assure, à la demande de l'OACI, les services de contrôle du trafic aérien et de météorologie aéronautique pour la moitié occidentale de l'Atlantique Nord.